



**F.S.U. Alsace**  
Fédération Syndicale Unitaire

FSU 67  
10 rue de Lausanne  
67000 STRASBOURG  
03 88 35 17 16

FSU 68  
19 boulevard Wallach  
68100 MULHOUSE  
03 89 64 16 61

## **Déclaration liminaire – CTA du 27 septembre 2018**

Le premier ministre a dévoilé cet été les axes de la réforme de l'Education nationale, dans le cadre d'une réforme globale de la Fonction publique du programme d'Action publique 2022 (CAP22). Celui-ci prévoit une refonte du système qui répond avant tout à l'objectif d'adaptabilité et de réduction drastique de la dépense publique et va peser en grande partie sur les fonctionnaires. Elle reviendra à limiter le poids et les attributions des instances de dialogue social pour la défense des fonctionnaires, elle mettra à mal le statut de fonctionnaire, elle permettra d'individualiser les carrières et maquillera les suppressions d'emplois. Dans le prolongement des mobilisations unitaires de l'an dernier, la **FSU s'oppose à ce dynamitage de la Fonction publique** et appelle les enseignants à participer à la mobilisation du 9 octobre.

Lors de sa campagne, Emmanuel Macron avait annoncé faire de l'école une de ses priorités. Force est de constater en cette 2<sup>e</sup> rentrée de l'ère Blanquer qu'il n'en est rien. Les remontées des collègues font état d'une nouvelle dégradation des conditions de travail, notamment du fait de l'alourdissement des effectifs, plus encore dans les établissements accueillant des dispositifs ULIS ou UPE2A ou dans les lycées devant prendre en charge un nombre important de redoublants. Les contraintes budgétaires liées aux décisions du gouvernement se traduisent par une gestion de « flux d'élèves » avec des modifications de cartes scolaires (dans les métropoles mulhousienne et strasbourgeoise en particulier). La Pratique des inclusions croisées, des préparations de rentrée de plus en plus tardives et chaotiques ont des conséquences pour les personnels, en priorité les TZR et les contractuels. Nous l'affirmons avec gravité : le service public de l'Education Nationale est l'objet d'une dégradation accélérée. Le gouvernement ne l'envisage plus que d'une manière strictement comptable : il s'agit de mettre les élèves n'importe où, dans n'importe quelles conditions, sans aucune considération de leur réussite ou de leur échec.

**La rentrée est aussi marquée par la question du numérique.** Dans les lycées 4.0 des deux vagues, les difficultés techniques demeurent (fonctionnement du wi-fi, vitesse de connexion, accès aux manuels, qualité des manuels proposés...) et les questions pédagogiques restent largement sous-estimées. Une fois de plus, les faits sont têtus et font mentir certaines déclarations de satisfaction lues dans la presse régionale. A cela s'ajoutent dans tous les établissements de l'académie les problèmes liés au changement d'ENT, notamment la nécessité de se former à un nouvel outil pas encore abouti ou le devenir des données stockées sur le précédent ENT (dont celles qui concernent les élèves, les échanges professionnels ou les ressources stockées sur la plateforme Moodle)...

Si cette rentrée est compliquée pour nombre de professeurs et d'élèves, qu'en sera-t-il de la prochaine ? Les enseignants de 2<sup>nde</sup> doivent préparer leurs élèves à un baccalauréat dont les épreuves et les contenus ne sont pas connus. Les nouveaux programmes seront adoptés au pas de charge après une consultation des enseignants forcément réduite à peau de chagrin pour laisser le temps aux éditeurs de concevoir les manuels. La carte des spécialités n'est pas encore connue et les annonces sur la mutualisation des moyens, voire le renvoi au CNED laissent planer le flou sur la possibilité pour les élèves de réellement choisir leurs options et sur les postes enseignants.

**Car les postes sont bien au cœur des réformes** prévues par le ministère. Après la baisse des postes au concours, la suppression annoncée de 2600 postes d'enseignement dans le 2<sup>nd</sup> degré à la rentrée 2019 serait, elle, compensée par une augmentation des heures supplémentaires. C'est méconnaître la réalité du terrain où les enseignants effectuent déjà des heures supplémentaires, au-delà de l'heure qui peut leur être imposée ou se mettent en temps partiel pour échapper à l'inflation des tâches liées au métier d'enseignant et à un temps de travail hebdomadaire qui dépasse, selon

les statistiques du MEN lui-même, largement les 40h. C'est méconnaître aussi à quel point ces heures sont inégalitaires, profitant davantage aux hommes qu'aux femmes, aux agrégés qu'aux certifiés comme l'a montré une étude de la DEPP publiée en 2015. De plus, dans de nombreuses disciplines avec un horaire hebdomadaire important, deux heures sup' ne servent strictement à rien, et sont inapplicables. Si le ministre se montrait réellement soucieux du pouvoir d'achat de ses enseignants, il aurait en priorité revalorisé le point d'indice et supprimé la journée de carence, pour ensuite procéder aux rattrapages salariaux, revendications que porte la FSU.

Dans ces conditions, comment s'étonner du regain de vigueur de l'enseignement privé qui profite de la dégradation (organisée ?) des collèges et lycées publics ?

En ce qui concerne les lycées professionnels d'ailleurs mobilisés aujourd'hui, le ministre de l'Éducation nationale a présenté les grands axes de sa réforme pour la voie professionnelle scolaire. Si elles devaient être appliquées, les mesures annoncées dégraderaient la qualité des formations et les conditions d'études des élèves ainsi que le travail des enseignants, elles entraveraient lourdement l'avenir scolaire et professionnel des jeunes. Le ministre se garde bien de préciser que sa prétendue revalorisation de la voie professionnelle scolaire a à nouveau pour premier objectif d'en réduire le coût. Le projet tel qu'il est présenté supprimera 6000 postes d'enseignants en spoliant les élèves de bac pro de plus d'une centaine d'heures de formation par an. La très forte baisse des horaires disciplinaires prévus pour les enseignements généraux ne peut que donner un sérieux coup de frein à la poursuite d'études, ce qui faciliterait l'objectif de sélection dans l'enseignement supérieur. L'instauration en Bac pro de secondes à « famille de métiers » impliquera inéluctablement une déprofessionnalisation des formations en réduisant la spécialisation professionnelle à un métier à 2 ans au lieu de 3. Pensez-vous réellement Mme la rectrice que cette réforme est faite pour les élèves et non pour des raisons économiques ?

Dans le 1<sup>er</sup> degré, les **évaluations des acquis des élèves** de cette rentrée apparaissent avant tout comme des outils de pilotage du système éducatif et introduisent une « nouvelle culture de l'évaluation » dont sont déjà revenus nombre de pays européens. Prime spécifique en REP+ avec part variable, postes à profil, gestion de proximité et formation continue hors temps scolaire : ces propositions tendent à valoriser l'individualisation de la carrière au détriment de règles communes. Cette politique passera aussi par une révision de la formation initiale sous l'angle d'un prisme budgétaire : place du concours, pré-recrutements, davantage de temps en responsabilité de classe. La direction d'école sera aussi à l'agenda ministériel début 2019. Les propositions parlementaires de la mission flash ne rejoignent pas les préoccupations exprimées par les personnels. C'est avant tout par l'efficacité et le pilotage managérial que le rapport propose de gérer la situation avec l'instauration d'un statut pour les directeurs et directrices, la fusion des écoles maternelles et primaires ou la création d'écoles du socle. C'est de temps, de moyens et de reconnaissance qu'ont besoin les personnels. Les changements profonds qu'impose le ministre ne répondent pas aux enjeux de l'école.

Sur tous ces dossiers, la FSU avec les personnels porte d'autres propositions répondant aux défis pour démocratiser l'école. Ce sont ces propositions qu'elle portera lors de la journée de mobilisation Education du 12 Novembre.